

RESTAURATION SCOLAIRE



MODIFICATION DU RYTHME

**A envoyer à l'adresse regies@ville-fontenilles.fr
15 jours à l'avance pour la semaine désirée**

(Ex : Pour une modification pour la semaine 40, la demande écrite doit être faite avant le dimanche 0h00 de la semaine 37)

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

ECOLE :

CLASSE :

Rythme enregistré en début d'année :

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

Modification souhaitée :

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

Période du

au

Ou

A compter du

Un accusé de réception vous sera envoyé dès prise en compte de cette demande.